



DEMANDE DE LOGEMENT
(validité 12 mois)

DEMANDEUR

Nom : _____ Prénom : _____

Nationalité : _____ Date de naissance : _____

Habitant la commune depuis : _____

Etat civil (cocher ce qui convient) : célibataire marié-e séparé-e divorcé-e
 veuf/ve en couple

Domicile actuel

Rue et no : _____

No postal et localité : _____

Téléphone privé : _____ Téléphone professionnel : _____

Téléphone mobile : _____ Email : _____

Profession : _____ Employeur : _____

Adresse professionnelle : _____

Occupation (cocher ce qui convient) : employé à plein temps temps partiel préciser
taux _____ % indépendant retraité-e invalidité chômage autres (préciser)

CONJOINT - CONCUBIN - MENAGE COMMUN

Nom : _____ Prénom : _____

Nationalité : _____ Date de naissance : _____

Habitant la commune depuis : _____

Etat civil (cocher ce qui convient) : célibataire marié-e séparé-e divorcé-e
 veuf/ve en couple

Domicile actuel

Rue et no : _____

No postal et localité : _____

Téléphone privé : _____ Téléphone professionnel : _____

Téléphone mobile : _____ Email : _____

Profession : _____ Employeur : _____

Adresse professionnelle : _____

Occupation (cocher ce qui convient) : employé à plein temps temps partiel préciser
taux _____ % indépendant retraité-e invalidité chômage autres (préciser)

ENFANTS ou AUTRES PERSONNES qui occuperont le logement* :

Nom	Prénom	Date de naissance	Activité
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

** en cas de séparation ou divorce, merci de préciser le mode de garde pour les enfants et de joindre le jugement ou tout autre document attestant de celui-ci.*

REVENUS ANNUELS BRUTS DU GROUPE FAMILIAL

	Locataire	Conjoint/concubin/ en ménage commun
Salaire/retraite/indemnité chômage	CHF	CHF
Salaire/retraite/indemnité chômage d'une autre personne appelée à résider dans le logement et/ou des enfants	CHF	CHF
Rente AI/AVS/veuve/orphelin	CHF	CHF
Pension reçue	CHF	CHF
Allocation familiale, subsides assurance maladie, bourse ou allocation d'étude	CHF	CHF
Aide complémentaire SPC ou d'un service social	CHF	CHF
Autres revenus (préciser)	CHF	CHF
Revenu brut total	CHF	CHF

Taux d'effort : le loyer annuel se situe en 20 % et 30% du revenu annuel brut du groupe familial, une tolérance pour des revenus plus élevés étant acceptée pour les logements en loyer libre. Pour les immeubles subventionnés, les barèmes d'entrées varient en fonction de la loi.

IL EST IMPORTANT DE JOINDRE TOUS LES JUSTIFICATIFS DE REVENUS.**Logement actuel**

Nombre de pièces (cuisine comprise) : _____

Loyer annuel (sans les charges) : CHF _____

Logement souhaité

Nombre de pièces (cuisine comprise) : _____

Loyer maximum possible (sans les charges) : CHF _____

Taux d'occupation : le logement attribué comporte au maximum deux pièces de plus que l'effectif familial amené à occuper le logement.

Demeurent réservés les cas d'attribution pour des logements à typologie particulière.

MOTIF DE LA DEMANDE (plusieurs réponses possibles)

- Bail résilié En sous-location Vit chez des tiers
 Sans domicile fixe Foyer, pension, hôtel Quitte ses parents
 Séparation, divorce
 Trop cher Trop grand Trop petit
 Raison médicale (liée au logement actuel et attesté par certificat médical)
 Menaces, violences domestiques (joindre attestation si possible)
 Insalubre Manque de confort Démolition/transformation
 Eloignement du logement actuel par rapport à un lieu impératif (travail, école spécialisée...)
 Immeuble sans ascenseur Mobilité réduite (handicap)
 Autres (préciser) : _____

LIENS AVEC LA COMMUNE DE MEYRIN

- J'habite déjà à Meyrin depuis : _____
 Je travaille à Meyrin
 Je souhaite me rapprocher d'un proche direct (parents/enfants) domicilié à l'adresse

 Autre _____
(qui peut justifier de son implication au sein de la commune)

OBSERVATIONS ET REMARQUES

Lieu: _____

Date: _____

Signature du demandeur : _____

Signature du conjoint/concubin/en ménage commun : _____



IMPORTANT: Seuls les dossiers complets sont enregistrés. **La durée de validité de ce questionnaire est limitée à une année.** La demande doit être renouvelée dans les douze mois qui suivent son inscription au moyen du formulaire de renouvellement accompagné des documents requis. Sans renouvellement, la FNM considère que l'inscription en liste d'attente est annulée et détruit le dossier, sans en aviser le-la candidat-e.

Le-la candidat-e est tenu-e d'informer la FNM sans délai de tous changements de situation (état civil, enfants, emploi, revenus, déménagement, etc.). Une demande non-tenue à jour est considérée comme incomplète et ne sera pas traitée par la commission d'attribution.



SVP Sans trombone, ni agrafe - Merci

Documents à joindre impérativement à votre formulaire de demande

Nous garantissons que l'ensemble des données collectées demeure à l'usage interne de la Fondation Nouveau Meyrin. Celles-ci seront uniquement destinées à des fins d'attribution de logements et en aucun cas transmises à des tiers, ni utilisées à des fins publicitaires.

Ces justificatifs sont demandés pour toutes les personnes appelées à résider dans le logement.

1. Concernant votre identité

Pour les Genevois : carte d'identité ou livret de famille

Pour les Confédérés : permis d'établissement

Pour les Etrangers : permis de séjour

2. Concernant votre situation personnelle actuelle

Copie de l'extrait du registre des poursuites daté de moins de trois mois

Jugement de divorce

Certificat de grossesse mentionnant le terme prévu

Toute autre information utile

3. Concernant votre revenu brut ainsi que votre fortune imposable

Copie de votre dernier avis de taxation ou l'attestation de l'impôt à la source émis par l'Administration fiscale cantonale.

4. Concernant votre gain

Si votre revenu brut est différent de celui figurant sur l'avis de taxation mentionné sous point 3, veuillez nous fournir tous les documents permettant de déterminer l'ensemble de votre revenu brut (copie des attestations de salaire, rentes AVS, SPC, AI, prestations d'assistance, décomptes de chômage, bourses d'étude, contrats d'apprentissage, attestations d'aide parentale, subsides d'assurance-maladie, revenus provenant de la fortune. Pour les indépendants, veuillez nous transmettre une copie du bilan et compte de pertes et profits datés et signés.

5. Votre logement actuel

Copie de votre bail et le dernier avenant.

Le formulaire et ses annexes sont à retourner à :

Fondation Nouveau Meyrin

p.a. Mairie de Meyrin

Rue des Boudines 2

1217 Meyrin

REGLEMENT D'INSCRIPTION POUR UN LOGEMENT DE LA FONDATION NOUVEAU MEYRIN

La FNM en bref

La Fondation Nouveau Meyrin (FNM) est une fondation communale de droit public pour le logement, créée en 1966. Son but est de mettre à disposition de la population de Meyrin, des logements confortables à des loyers accessibles, correspondant aux besoins de la population, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux ou d'intérêt général.

La Fondation Nouveau Meyrin possède plus de 650 logements (en loyer libre et subventionné). Son parc immobilier est composé de 44 allées qui sont les suivantes :

Rue de la Prulay 2, 4, 6, 8, 10, 19	Esplanade des Récréations 10, 12, 14, 20, 23
Rue Gilbert 14, 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28	Promenade de la Dentellière 2
Rue De-Livron 1, 3, 5, 7, 9	Rue des Arpenteurs 2, 4, 8, 10, 12
Av. de Vaudagne 13A, 13B	Rue des Coopératives 7
Ch. Edmond-Rochat 34 A/B, 36 A/B, 38 A/B	Promenade du Voisinage 3, 4

Qui peut s'inscrire ?

Les inscriptions sont ouvertes à toutes les personnes ayant un lien avec la commune, à savoir :

- Habiter à Meyrin
- Travailler à Meyrin
- Se rapprocher d'un proche direct (parents / enfants)
- Autre (qui peut justifier de son implication au sein de la commune)

Comment faire ?

Les personnes remplissant les conditions susmentionnées peuvent compléter un formulaire d'inscription disponible sur internet ou à la réception de la Mairie de Meyrin. Seuls les dossiers complets sont enregistrés. Chaque année, environ 300 dossiers sont inscrits en liste d'attente.

Le-la candidat-e doit renouveler sa demande dans les douze mois qui suivent son inscription au moyen du formulaire de renouvellement accompagnés des documents requis. Sans renouvellement, la FNM considère que l'inscription en liste d'attente est annulée et détruit le dossier, sans en aviser le-la candidat-e.

L'attribution

Une commission d'attribution étudie les demandes de façon anonyme et attribue les logements selon des critères définis (date d'inscription, les revenus, en cas de sous/sur occupation du logement, etc.) En cas d'obtention d'un logement, le-la candidat-e est informé-e par la régie en charge de l'immeuble.

Les conditions

- Taux d'effort : le loyer annuel se situe entre 20 % et 30% du revenu annuel brut du groupe familial, une tolérance pour les revenus plus élevés étant acceptée pour les logements en loyer libre. Pour les immeubles subventionnés, les barèmes d'entrées varient en fonction de la loi.
- Taux d'occupation : le logement attribué comporte au maximum deux pièces de plus que l'effectif familial amené à occuper le logement. Demeurent réservés les cas d'attribution pour des logements à typologie particulière.

Tout refus injustifié du/de la candidat-e entraînera des pénalités (la date d'inscription sera remise à la date du jour du refus). *Exemples de refus injustifiés : je pars en vacances, mes meubles sont trop grands...*

Le-la candidat-e est tenu-e d'informer la FNM sans délai de tous changements de situation (état civil, enfants, emploi, revenus, déménagement, etc.). Une demande non-tenue à jour est considérée comme incomplète et ne sera pas traitée par la commission d'attribution.

Toutes les demandes ou questions sont à adresser à la FNM, par courrier, par téléphone ou par courriel. La FNM ne reçoit aucun rendez-vous, ni ne procède à aucune audition de candidat-e.

Document validé par le Conseil de fondation le 19 novembre 2018